

A



Nous n'avons **pas le temps de faire notre réunion de suivi** ce mois-ci, c'est grave ?

Non, pas de problème ! On peut la **convertir en 4h de FLEX** si vous avez un imprévu.

Si pour des raisons diverses vous n'êtes pas en mesure de réaliser tous les suivis prévus, ils peuvent être convertis en heures de FLEX pour les valoriser.

B



Nous souhaitons **réduire nos heures FLEX et/ou notre fréquence de suivi** en cours d'année, est-ce possible ?

Oui, c'est possible ! Le Suivi 360 actuel est soldé et vous vous ré-engagez sur 12 mois pour un nouveau suivi 360.

Les heures en dépassement ou dues sont reportées sur le nouveau Suivi 360. Elles peuvent aussi être soldées si nécessaire via un forfait FLEX Legacy.

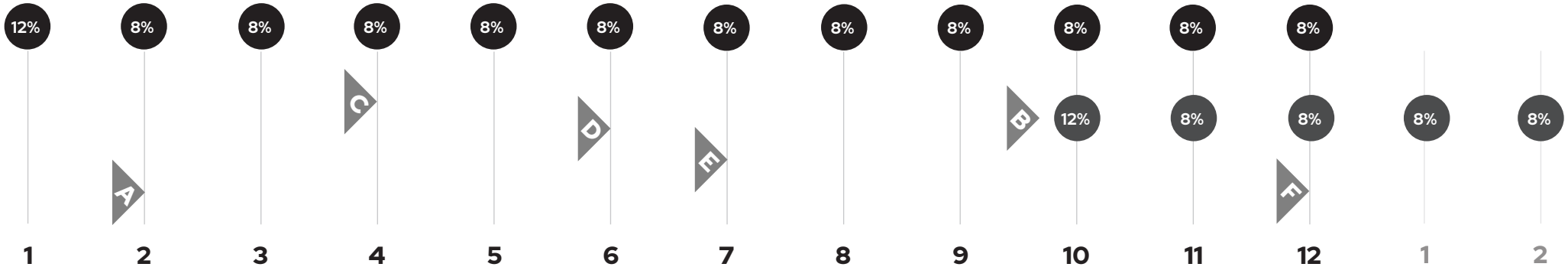
E



Je n'ai plus de projets pendant quelques temps, mais un gros dossier arrive dans plusieurs mois avec un **planning très court**. Okay pour vous ?

Attention, le Suivi 360 est adapté pour des besoins récurrents et étalés sur l'année.

Notre équipe peut ne pas être en capacité de prendre en charge des projets volumineux avec un délai très court dans ce contexte. N'hésitez pas à nous contacter en amont afin de répondre au mieux à vos demandes.



D



Nous sommes en dépassement de 8h sur notre Suivi 360 S12 F10 : est-ce grave ?

Non, pas de soucis ! C'est même fait pour ça, tant que le dépassement reste inférieur au palier suivant.

Un dépassement de 8h pour un FLEX 10h ne pose aucun problème : il sera régularisé dans les mois qui viennent.

C



Nous sommes en dépassement de 25h sur notre Suivi 360 S12 F10 : est-ce grave ?

Votre formule semble inadaptée, mais ça n'est peut-être que temporaire. Nous pouvons solder le dépassement avec un forfait FLEX Legacy. Sinon, un Suivi 360 S12 F20 est à envisager.

Un dépassement conséquent et exceptionnel peut être régularisé via un ou plusieurs forfait FLEX Legacy de 10h. Les conditions restent attractives avec une remise de 20% (au lieu de 30% sur le suivi 360).

F



Mince ! Il me reste 10h sur mon Suivi 360 et l'année est terminée. Comment faire ?

Pas de panique ! Vous avez **deux mois** pour utiliser vos heures de FLEX après la date de renouvellement.

Même si le Suivi 360 n'est pas renouvelé, vous avez deux mois après la date d'échéance pour utiliser vos heures de FLEX restantes.